

Commune de Prunay
SEANCE DU 08/03/2021

L'an 2021 et le 8 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frédéric LEPAN, Maire

Présents : M. LEPAN Frédéric, Maire, M. JUNIER Éric, Mme FRANSQUIN Laurence, Mme SAUTRET Christiane, M. BASTIEN Jean-Claude, Mme SARTOR Laurence, M. BINETRUY Thierry, M. MARTINELLO Jean-François, Mme DROUIN Flavie, Mme MOREAUX Sabine, Mme BERNIER Jocelyne, M. MOUCHEL Florian, M. HANRIOT Francis

Absents :

Excusés : M. MOREAUX Mathieu, Mme DARTHOIS Sylviane

Secrétaire : M. JUNIER Éric

DELIBERATION n° : 2021_06

Nature de la délibération : AIDE SOCIALE

OBJET: Dissolution du CCAS

Monsieur le Maire expose qu'en application de l'article L.123-4 du code de l'action sociale et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1500 habitants et plus.

Il est désormais facultatif dans les communes de moins de 1500 habitants et peut être dissous par délibération. Cette possibilité est issue de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.

Vu l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles,

Vu que la Commune compte moins de 1 500 habitants,

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité:

- de dissoudre le CCAS à compter du 31 décembre 2020
- et de transférer le budget du CCAS sur celui de la Commune.

DELIBERATION n° : 2021_07

Nature de la délibération : DIVERS

OBJET: Location de la micro-crèche: exonération de loyers

Compte-tenu du retard de réception et de livraison de la micro-crèche et après exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal valide à l'unanimité une exonération de 2 mois de loyer.

Le mois de janvier étant déjà facturé, l'exonération portera sur les mois de février et mars (prochaine facturation en avril 2021).

DELIBERATION n° : 2021_08

Nature de la délibération : LOCATIONS

OBJET: Location du logement communal

Après étude de sa demande, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le logement communal à Mme Stéphanie DELAHEGUE, à compter du 01/06/2021.

Pour rappel, le loyer est fixé à 720.00€ par mois, hors charges (fixées à 80.00€).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 08/03/2021

Numéro d'ordre : 1

Numéro de la délibération : 2021_06

Objet de la délibération : Dissolution du CCAS

Nature de la délibération : AIDE SOCIALE

Numéro d'ordre : 2

Numéro de la délibération : 2021_07

Objet de la délibération : Location de la micro-crèche: exonération de loyers

Nature de la délibération : DIVERS

Numéro d'ordre : 3

Numéro de la délibération : 2021_08

Objet de la délibération : Location du logement communal

Nature de la délibération : LOCATIONS

LISTE D'EMARGEMENT DE LA SEANCE DU 08/03/2021

M. LEPAN Frédéric, Maire, Présent

M. BASTIEN Jean-Claude, Conseiller municipal, Présent

M. BINETRUY Thierry, Conseiller municipal, Présent

M. HANRIOT Francis, Conseiller municipal, Présent

M. MOREAUX Mathieu, Conseiller municipal, Excusé

M. MOUCHEL Florian, Conseiller municipal, Présent

Mme BERNIER Jocelyne, Conseillère municipale, Présente

Mme DARTHOIS Sylviane, Conseillère municipale, Excusée

Mme DROUIN Flavie, Conseillère municipale, Présente

Mme MOREAUX Sabine, Conseillère municipale, Présente

Mme SAUTRET Christiane, Conseillère municipale, Présente

Mme SARTOR Laurence, 1ère Adjointe au Maire, Présente

M. JUNIER Éric, 2ème Adjoint au Maire, Présent

Mme FRANSQUIN Laurence, 3ème Adjointe au Maire, Présente

M. MARTINELLO Jean-François, 4ème Adjoint au Maire, Présent
